

zoom

WEEK-end

L'homme qui a fait tomber Leterme

Lorsque la silhouette s'est extraite, vendredi matin, de l'anonymat des premiers rangs du « Palais 3 » du Parc des expositions de Bruxelles, que l'homme debout devant le « micro 4 » est apparu sur les grands écrans garnissant la scène, le battement de centaines de mains a grondé, retroussant des lèvres qui tentaient vainement de résister à une délicate vague de contentement. Mischaël Modrikamen a souri. Puis a inutilement décliné son identité. Parmi les onze cents actionnaires de Fortis réunis en assemblée générale extraordinaire, pas un n'ignorait ce visage au front large souligné par une monture fine, ces yeux bleus sur des joues pleines.

Le même sourire a-t-il illuminé ce minois dans l'après-midi, après l'annonce de la démission du gouvernement Leterme ? « Non, confie l'avocat d'affaires bruxellois. Je ne me réjouis jamais de la chute de quelqu'un. J'aurais simplement aimé, dès le départ, dans ce dossier, des hommes d'Etat pour prendre les bonnes décisions. Ce qui n'a pas été le cas. Les hommes qui ont été à la base du dépeçage de Fortis, ont été les mêmes qui ont été à la base des pressions sur la Justice. Heureusement, il y a eu une réaction saine du système démocratique. Je salue d'ailleurs Monsieur Vandeurzen (le ministre de la Justice, CD&V, NDLR) qui a été le premier à tirer les conclusions ».

Rue de Loverval à Couillet...

Fortis. Sans doute le zénith d'une carrière encore fraîche. Un dossier hors norme comme en témoignent ses conséquences à peine deux mois et demi après le début de la crise : le plus grand groupe financier du royaume au tapis, un gouvernement démissionnaire, un repreneur (BNP Paribas) qui s'enlise progressivement, happé par cette saga à l'affiche de laquelle se trouvent quatre protagonistes. Soit, dans l'ordre chronologique d'apparition, Maurice Lippens, le parrain déchu du capitalisme belge, le patron malchanceux qui a érigé Fortis et l'a emmené dans une folie des grandeurs meurtrière, Yves Leterme et Didier Reynders, le Premier ministre et son grand argentier, improbable couple qui a, le temps de quelques week-ends automnaux, réussi à donner une stature à un gouvernement en quête, enfin, Mischaël Modrikamen, défenseur de petits actionnaires de Fortis qui a obtenu, en appel, qu'un tribunal suspende la vente de la première banque du pays à BNP Paribas.

Si Fortis figure au faite de son tableau de chasse, l'avocat d'affaires n'en est pas à son coup d'essai. En une quinzaine d'années, ce quadragénaire s'est érigé en défenseur, par excellence – aux côtés du non moins célèbre cabinet Déminor – des actionnaires minoritaires. Une carrière de ténor de la finance (côté juridique) à laquelle rien ne le prédestinait. Car Mischaël Modrikamen naît en 1966 dans la rue de Loverval, à Couillet. « J'y ai grandi, puis y ai été à l'école primaire », raconte-t-il, voici quelques jours à *La Nouvelle Gazette*. Après un passage à l'athénée de Charleroi – « la direction m'a invité à quit-

ter l'établissement... », avoue-t-il – l'adolescent rejoint l'athénée Jules Destrée de Marcinelle. Et « monte » à Bruxelles pour décrocher, en 1989, une licence en droit à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Le jeune avocat commence sa carrière au bureau bruxellois du cabinet américain Akin Gump Strauss Hauer & Feld mais gagne rapidement le prestigieux Stibbe Simont où il croise un autre « jeune avocat promis à un bel avenir », Axel Miller (ex-patron de Dexia, emporté par la crise financière). Alors que le Carolorégien est en pleine ascension professionnelle, un événement tragique plombe son enthousiasme.

Abattu au riot gun

Le 18 février 1991, Marcel Modrikamen, père de Mischaël, monte dans sa voiture après une réunion au siège des Mutualités socialistes, dont il préside la section de Charleroi depuis 1984. Une entorse à ses habitudes : les après-midis sont traditionnellement réservées à l'institut Gailly, un hôpital dont il est également président.

L'automobile file en direction du domicile familial de la rue de Loverval à Couillet. Vers 18 h 55, arrivé place de la Queue, à cinquante mètres de la demeure, le véhicule bifurque et s'engouffre dans un garage. Marcel Modrikamen en sort quelques secondes plus tard, baisse le volet métallique lorsqu'une voiture s'arrête à sa hauteur. Le riot gun ou l'arme de chasse qui sort de la portière, tire

huit balles. Deux atteignent le président des mutualités qui, grièvement blessé, se traîne jusqu'à son domicile, avant d'être emmené à l'institut Gailly. Le doigt qui a appuyé sur la détente durant cette soirée hivernale n'a jamais été identifié.

« Ca a été un choc », se souvient Mischaël Modrikamen. « Mon père a toujours été un exemple pour moi. A seize ans, il avait été arrêté par la Gestapo parce qu'il faisait partie d'un réseau de résistants. Il a eu la chance d'en sortir. Ils ignoraient qu'il était Juif », explique l'avocat d'affaires.

La tentative de meurtre de 1991 a déchiqueté le bras du sexagénaire : Marcel Modrikamen restera plusieurs jours entre la vie et la mort. « Il a beaucoup souffert. C'était un homme courageux », continue son fils, fier de cet homme qui travaillait chez Cockerill-Sambre. Son engagement syndical l'avait conduit en 1963 à prendre la présidence du Setca de Charleroi. « Il avait aussi été échevin à Couillet, puis

bourgmestre. Lorsqu'il avait pris la présidence de l'institut Gailly, il avait découvert des fraudes et s'était séparé des personnes incriminées », avance Mischaël Modrikamen qui voit là une possible explication à l'agression contre son père. Marcel Modrikamen ne se releva jamais vraiment et décéda quatre ans plus tard. En 1995.

Les affaires d'un avocat

L'année qui consacra son fils. En 1993, Mischaël Modrikamen ouvre son propre cabinet. Le premier gros dossier atterrit sur le bureau après deux années de patience : Confédération Life. Appelé à la rescousse par des détenteurs d'obligations émises par cette société d'assurances canadienne faillie, l'avocat enquête au Canada et parvient après deux ans de lutte, notamment contre la CGER qui refusait de dédommager ses clients, à faire rembourser les plaignants. Un premier coup d'éclat. D'autres suivront.

La plupart des grands groupes œuvrant sur le territoire belge ont rencontré « maître Modrikamen » sur leur chemin : KBC, Suez, Total... Ses détracteurs lui reprochent une hargne aveugle, une irrésistible tendance à chercher le détail ennuyant mais surtout une incapacité à s'arrêter. « C'est une question de tempérament. La fin ne justifie pas les moyens. Quand j'ai le sentiment de défendre une cause juste, je suis déterminé », se défend-t-il. Illustration : dans le dossier Fortis, l'homme a persisté. Seul. Et il l'a emporté. Lorsque la Cour d'appel a rendu, le 12 décembre dernier, un arrêt qui lui était favorable, ce père de deux enfants qui réside aujourd'hui à Bruxelles, a dit « espérer que le gouvernement ne recourt pas à des arguties juridiques ». Le lendemain, lui-même demandait à ses clients de ne plus se domicilier à son cabinet, compliquant de la sorte la tâche du gouvernement obligé d'envoyer le courrier à tous les plaignants (dont des Russes, des Maltais...). « Dès que j'ai vu qu'il y avait une confusion des genres au sein du gouvernement, je n'ai fait que revenir au code judiciaire. C'était purement tactique », plaide-t-il.

Un homme d'Etat ?

« J'appelle les hommes d'Etat à prendre leurs responsabilités. L'heure est grave. J'espère que l'Etat déléguera pour Fortis des mandataires pour agir. Pas les mêmes que jusqu'ici. Il faut plus que jamais une conciliation sur Fortis dans l'intérêt du pays », demande Mischaël Modrikamen. L'intérêt du pays ? Se rêve-t-il en « homme d'Etat ». Voici une quinzaine de jours, l'avocat a déjeuné avec Rudy Aernoudt, cet ancien haut fonctionnaire flamand qui s'apprête à lancer un parti en Wallonie et à Bruxelles. Une liste sur laquelle pourrait figurer Mischaël Modrikamen. « Il m'a contacté et est très intéressé par mes idées. C'est un homme brillant », confie Rudy Aernoudt qui n'ignore pas que les petits actionnaires de Fortis sont nombreux. ■ **JOAN CONDIJTS**

A QUARANTE-DEUX ans, le défenseur des minoritaires a réussi le plus beau coup de sa carrière.
© OLIVIER PAPEGNIÉS.

Le défenseur des minoritaires a obtenu la suspension de la cession de Fortis Banque à BNP Paribas. Par un ricochet involontaire, cet avocat d'affaires a surtout plongé le gouvernement belge dans une crise qui a fait apparaître des pratiques peu reluisantes et obligé Yves Leterme a présenté au Roi la démission de son équipe.